

PROCES-VERBAL de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL**Séance du mercredi 18 Décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit Décembre 2024, à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Christophe DUJON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Sylviane BERNARD - Monsieur Marc DORIGNE - Madame Pauline FAVRE - Madame Agnès HERVOUET - Monsieur Jean-François LAMBERT - Madame Nicole LEBRETON - Madame Hélène ROBIN - Madame Diane ROBIN-BUNCZUK - Monsieur Anthony ROYER - Monsieur Jean-Pierre VEAUUVY.

ETAIENT ABSENTS : Madame Isabelle REBELO excusée - Brice ROBIN, Monsieur Jean-Claude PARISON
⇒ Madame Isabelle REBELO a donné pouvoir à Madame Sylviane BERNARD

=====

Date de la convocation : 11/12/2024

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 Novembre 2024
2. Décisions du maire
3. Camping : proposition d'achat de la roulotte
4. Boulangerie : étude sur la possibilité d'exonération de loyers
5. Personnel communal : retour sur la commission de gestion du personnel et l'étude des candidatures au poste de responsable du service technique
6. Adhésion à la convention cadre unique relative aux missions et services facultatifs du Pôle Emploi Public du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire
7. Renouvellement du contrat de location des photocopieurs
8. Information sur l'avancée du projet de logements seniors à La Charbonnerie
9. Information sur un projet de d'aménagement de la carrière à Bergeresse
10. Retour d'information suite à la commission voirie du 07 décembre
11. Retour du 1^{er} COFIL de la commission de service commun énergie de la CC Loches Sud Touraine
12. Questions diverses :
 - ✓ Projet PVCT sur inventaire des arbres remarquables
 - ✓ Date de la prochaine réunion de conseil municipal

Est désignée secrétaire de séance : Madame Hélène ROBIN

Monsieur le Maire demande que le point 6 soit ajouté à l'ordre du jour. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Avant de commencer la réunion, Monsieur le Maire propose que chaque délibération fasse l'objet d'un vote à bulletin secret ou à main levée selon les sujets. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Mercredi 18 Décembre 2024

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

Dossier n° 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 27 NOVEMBRE 2024

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Dossier n° 2 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Le Maire de la Commune d'ABILLY

Considérant, l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant, la délibération du conseil municipal n°20-06/05/20 en date du 29 mai 2020 permettant au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences.

✓ **donne un compte-rendu des décisions prises, à savoir :**

DATE	OBJET	MONTANT
29/11/2024	<u>Décision du maire n° 22/2024</u> Virement de crédits n° 2 pour règlement des 9 700.61 € d'intérêts de l'emprunt court terme souscrit auprès du Crédit Agricole et remboursé le 03/12/2024 : <u>Chap. 11 – charges à caractère général</u> Art. 60636 : - 1 500 € Art. 6182 : - 1500 € <u>Chap. 66 – charges financières</u> Art. 66111 : + 3 000 €	
05/12/2024	Bon pour accord sur devis pour le nettoyage de la vitrerie de la commune – Eirl MILON Boris	1 069.63 € TTC
17/12/2024	Bon pour accord sur devis pour réfection de la berge à la Basse Berge – Sarl BBF	2 265.00 € TTC

DOSSIER N°3 – CAMPING : VENTE DE LA ROULOTTE

A/ Vente de la roulotte – Délib n° 90-03/12-2024

Monsieur le Maire rappelle que, lors de la réunion du 27 Novembre, le conseil municipal a été informé qu'une résidente du Grand-Pressigny envisageait d'acheter les deux tonneaux situés sur le camping, de les laisser sur le camping d'Abilly et de continuer à les louer à la nuitée.

Début décembre, cette personne a informé la municipalité qu'elle a procédé à cet achat. Par ailleurs, après avoir visité la roulotte, elle serait intéressée pour acheter également la roulotte ; elle souhaite réaménager l'intérieur et l'extérieur de ces trois hébergements.

Elle propose un prix d'achat de 3 500 €.

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 12 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre, décide :

- **APPROUVE** la vente de la roulotte,
- **DONNE SON ACCORD** sur le montant de la vente : 3 500 €
- **D'INSCRIRE** au budget 2025 les crédits correspondants

B/ Montant de la location des emplacements sur le camping pour la saison 2025 – Délib n° 91-03/12-2024

Monsieur le Maire propose d'étudier dès maintenant le montant de la location des trois emplacements sur le camping, sur lesquels se trouvent les deux tonneaux et la roulotte, qui sera facturé pour la saison 2025.

Il rappelle les montants qui avaient été fixés aux précédents propriétaires des hébergements insolites, à savoir 400 € pour trois hébergements et 200 € pour deux hébergements.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 12 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre, décide :

- **FIXE** à 400 € le montant annuel de la location des trois emplacements sur le camping, pour la saison 2025.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer la convention de mise à disposition de ces trois emplacements.

DOSSIER N°4 – BOULANGERIE : étude de la possibilité de remise gracieuse de loyers – Délib. n° 92-04/11-2024

Monsieur le Maire indique que la boulangère l'a informé sur la situation financière très précaire de son activité.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'étudier la possibilité d'accorder une remise gracieuse de prochains loyers.

Il rappelle le montant du loyer mensuel : 400.00 €

Considérant l'exonération de loyer déjà accordée par délibération n°10-06/02-2024 pour un montant de 1 254 €,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 12 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre, décide :

- **REFUSE** d'accorder une nouvelle remise gracieuse de loyers.

DOSSIER N° 5 – COMPTE-RENDU de la réunion de la COMMISSION « GESTION DU PERSONNEL »

Monsieur le Maire rappelle la décision d'ouvrir un emploi permanent de responsable du service technique.

Monsieur le Maire indique que, suite à la parution de l'offre d'emploi sur le site de l'emploi territorial, neuf candidatures ont été déposées, dont trois via le site de l'emploi public et les autres adressées directement à la mairie.

Monsieur le Maire rappelle la réunion de la commission « gestion du personnel » lundi 16 décembre 2024 à 20h30. Lors cette réunion, les candidatures ont été étudiées et la commission a retenu deux candidatures.

Les deux candidats présélectionnés seront reçus en entretien par les membres de la commission début janvier 2025.

DOSSIER N° 6 – ADHESION A LA « CONVENTION UNIQUE » POUR LES PRESTATIONS DU POLE EMPLOI PUBLIC DU CDG37 – Délib. n°93-06/12-2024

Monsieur le Maire informe, qu'à compter du 1^{er} janvier 2025, le centre de gestion d'Indre-et-Loire propose à ses collectivités adhérentes une convention cadre unique qui permet d'adhérer globalement, à travers une délibération unique, à la majorité des missions facultatives, soumises ou non à tarification, proposées par le pôle emploi public :

- Assistance au recrutement d'un agent,
- Intérim territorial,
- Tutorat ou accompagnement à la prise de poste,
- Accompagnement à la réalisation du plan de formation,
- Accompagnement d'une démarche GPEEC,
- Accompagnement aux mobilités et conseils en évolution professionnelle.

Cette convention unique est constituée d'une convention cadre, les spécificités de chaque mission étant, quant à elles, définies dans un règlement qui leur est propre.

Elle n'implique aucun engagement pour la collectivité de recourir à ces services, uniquement la possibilité d'y recourir en cas de besoin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 12 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre :

- **DECIDE** de ne pas adhérer à cette convention unique

DOSSIER N° 7 – RENOUELEMENT DES CONTRATS DE LOCATION DES PHOTOCOPIEURS – Délib. n° 94-07/12-2024

Monsieur le Maire rappelle que Toshiba, prestataire actuel pour la location et la maintenance des 4 copieurs, a remis, le 25 novembre 2024, une proposition commerciale de renouvellement du matériel, le contrat de location arrivant à échéance au 31/03/2025 :

Secrétariat : remplacement du matériel actuel par un copieur neuf (e-studio2021AC)

Accueil : remplacement du matériel actuel par le copieur qui était au secrétariat (Studio20210AC)

Ecole primaire : remplacement du matériel actuel par un copieur neuf (e-studio2021AC)

Ecole maternelle : remplacement du matériel actuel par le copieur qui était à l'école primaire.

La proposition ne mentionnait pas le coût des copies supplémentaires au-delà de celles incluent dans le contrat, c'est pourquoi, lors de la réunion du 27 Novembre dernier, le conseil municipal a décidé de reporter ce dossier, dans l'attente d'avoir des informations complémentaires.

Suite à cette réunion, et afin de mettre cette prestation en concurrence, deux autres prestataires ont été contactés, CANON et XEROX, et TOSHIBA a réétudié sa proposition.

Monsieur le Maire précise que la commune est entièrement satisfaite du matériel en place actuellement, et de la qualité de prestation des contrats de maintenance.

TOSHIBA :

Proposition du 25/11/2024 : renouvellement avec des caractéristiques techniques identiques (20 pages/minute), soit deux 2021AC neufs et deux 2010AC reconditionnés :

Coût trimestriel location : 2 395.58 €

Coût trimestriel maintenance + frais de connexion et de livraison des consommations : 834.26 €.

Soit un total de 3 229.84 €

Proposition du 18/12/2024 : fourniture de deux 2521AC neufs (25 pages par minutes) à la place de deux 2021AC et deux 2010AC reconditionnés, et ajustement du forfait de maintenance des deux copieurs neufs au volume trimestriel de copies noires et couleurs réellement consommé :

Coût trimestriel location : 2 195.58 €

Coût trimestriel maintenance + frais de connexion et de livraison des consommations : 361.94 €.

Soit un total de 2 557.52 €

LG SYSTEM :

Proposition 1 : 2 Canon IR Advance C3922i neufs (22 pages/min) et 2 Canon IR Advance C3520i (20 pages/min) reconditionnés :

Coût trimestriel location : 950.05€

Coût trimestriel maintenance + frais de connexion et de livraison des consommations :
1 803.17 €.

Soit un total de 2 753.22 €

Proposition 2 :

4 Canon IR Advance C3922i neufs (22 pages/min) :

Coût trimestriel location : 1 124.83 €

Coût trimestriel maintenance + frais de connexion et de livraison des consommations :
1 803.17 €.

Soit un total de 2 928.00 €

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

XERO BOUTIQUE:

Proposition : 4 Xerox C7125 neufs (25 pages/min) :

Coût trimestriel location : 1 189.53 €

Coût trimestriel maintenance + frais de connexion et de livraison des consommations : 1 106.81 €.

Soit un total de 2 296.34 €

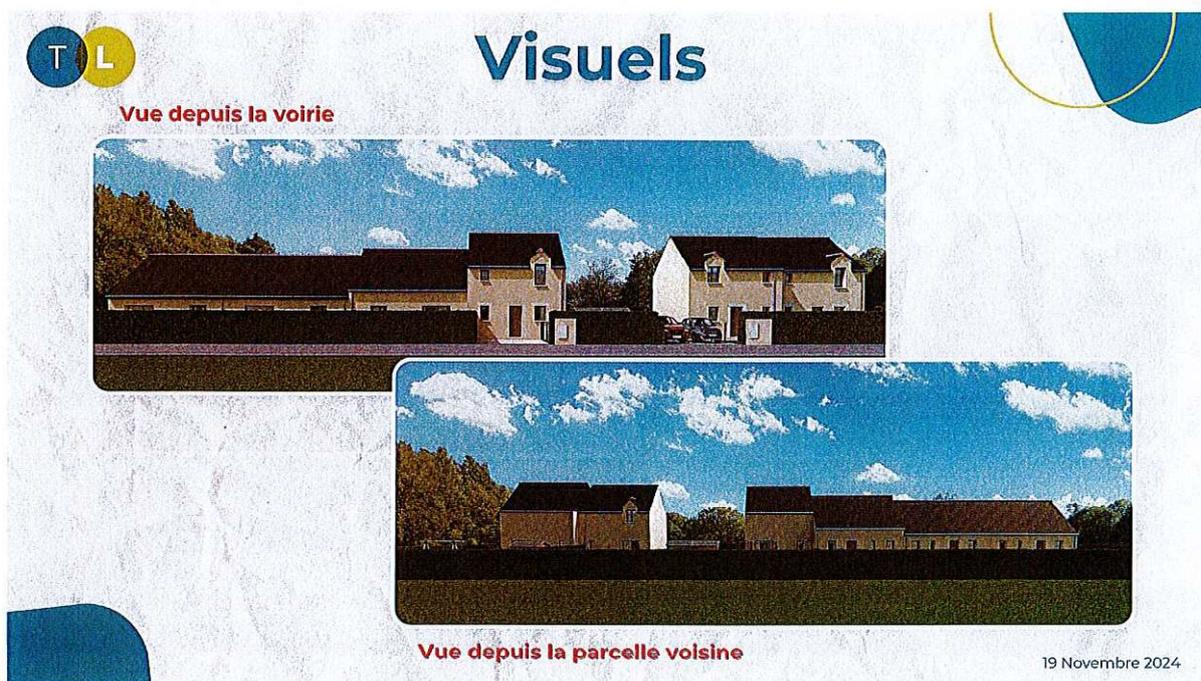
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 12 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre :

- **DECIDE** de conserver le prestataire actuel et de retenir la proposition TOSHIBA

DOSSIER N° 8 – AVANCEMENT DU PROJET DE LOGEMENTS SENIORS A LA CHARBONNERIE

Monsieur le Maire rappelle le projet de création de logements séniors sur le lotissement de La Charbonnerie, lancé avec Touraine Logement.

Touraine Logement a bien avancé sur ce dossier, et a présenté la restitution de l'étude de ce projet, qui consiste en la création de 3 logements séniors T2 et de 3 logements T3



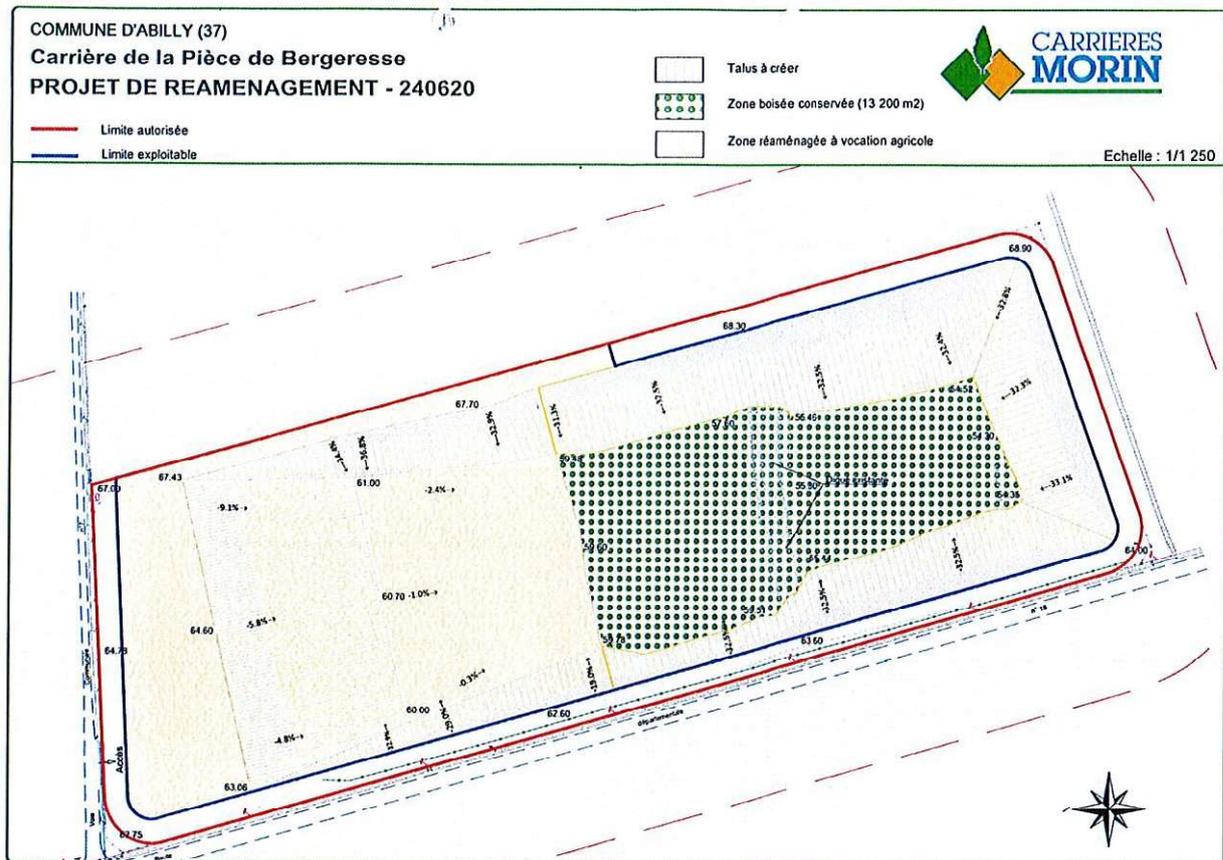
Le permis de construire devrait être déposé courant décembre 2024.

DOSSIER N° 9 – PROJET DE REAMENAGEMENT DE LA CARRIERE PIECE DE BERGERESSE

Monsieur le maire informe avoir reçu en rendez-vous les propriétaires de la carrière de Bergeresse. Ceux-ci ont présenté un projet de réaménagement de cette carrière, qui n'est plus exploitée depuis de nombreuses années.

Mercredi 18 Décembre 2024

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)



Elle serait réaménagée sous forme de terres agricoles, excepté le fond qui serait maintenu sous sa forme actuelle de bosquets.

Monsieur le Maire indique qu'avant d'être approuvé, il faut attendre la confirmation que ce projet est bien conforme au P.L.U. en vigueur sur la commune.

DOSSIER N° 10 – COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION VOIRIE

Monsieur le Maire présente un compte-rendu de la commission voirie qui a eu lieu le 07 décembre 2024 et lors de laquelle le tour de la commune a été fait :

- Inventaire des panneaux à changer et à ajouter ;
- Relevé des rebouchages à réaliser sur les chaussées et chemins ;
- Constat des travaux réalisés sur le Pont de bois de Cuffou ;
- Organisation des travaux de réfection des bernes de la Route de Leugny en direction du Poteau.

Mercredi 18 Décembre 2024

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

DOSSIER N° 11 – COMPTE-RENDU DU COPIL DU SERVICE COMMUN ENERGIE DE LA CC LOCHES SUD TOURAINE

Monsieur le Maire rappelle que la CCLST a proposé la création d'un service commun énergie dont les missions sont les suivantes :

- Accompagnement à la maîtrise de l'énergie du patrimoine communal existant ;
- Accompagnement dans la mise en œuvre d'une politique énergétique maîtrisée ;
- Animation et sensibilisation.

Monsieur le Maire indique que 23 communes se sont engagées favorablement par délibération pour une adhésion à ce service : Abilly, Beaulieu-lès-Loches, Bossée, Bridoré, La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, Civray-sur-Esves, Dolus-le-Sec, Draché, Ferrière sur Beaulieu, Genillé, Ligueil, Loches, Loché-sur-Indrois, Manthelan, Montrésor, Neuilly-le-Brignon, Paulmy, Preuilly-sur-Claise, Saint-Flovier, Saint-Jean-Saint-Germain, Saint-Senoch, Vou, Yzeures-sur-Creuse.

Monsieur le Maire informe qu'il a participé à la première réunion du comité de pilotage de ce service commun, lundi 9 décembre 2024.

Pour la commune d'Abilly, Monsieur le maire a proposé d'être accompagné pour les projets suivants :

- Chauffage de la salle omnisport,
- Production d'électricité sur le territoire communal,
- Optimisation des gestionnaires d'énergie,
- Analyse des abonnements électriques,
- Diagnostic sur le chauffage à l'école.

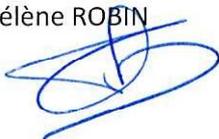
DOSSIER N° 12 – QUESTIONS DIVERSES

- a) **Projet PVCT relatif à un inventaire des arbres remarquables** : l'association Patrimoine Vivant en Claise Tourangelle lance un inventaire des Arbres Remarquables du Sud Touraine, l'objectif étant de mieux connaître ce patrimoine, d'en identifier les propriétaires et de voir comment il peut être valorisé. L'association fait appel à volontariat pour signaler les arbres remarquables, les répertorier en indiquant la localisation exacte, l'espèce, le nom des propriétaires, et toute information utile possible (circonférence, âge, histoires liées à cet arbre...), ainsi qu'une photo.
- b) **Date de la prochaine réunion de conseil municipal** : le mercredi 29 Janvier 2025, à 20h30, salle du conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.

Approuvé le 18 Décembre 2024

La secrétaire de séance
Hélène ROBIN




Le Maire,
Christophe DUJON



Mercredi 18 Décembre 2024

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

LISTE DES DELIBERATIONS de la réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** Séance du mercredi 18 Décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit Décembre 2024, à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Christophe DUJON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Sylviane BERNARD - Monsieur Marc DORIGNE - Madame Pauline FAVRE - Madame Agnès HERVOUET - Monsieur Jean-François LAMBERT - Madame Nicole LEBRETON - Madame Hélène ROBIN - Madame Diane ROBIN-BUNCZUK - Monsieur Anthony ROYER - Monsieur Jean-Pierre VEAUUVY.

ETAIENT ABSENTS : Madame Isabelle REBELO excusée - Brice ROBIN, Monsieur Jean-Claude PARISON
⇒ Madame Isabelle REBELO a donné pouvoir à Madame Sylviane BERNARD

Récapitulatif des dossiers traités et des délibérations prises

OBJET	Références	Statut
Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 Novembre 2024	Dossier n° 1	Approuvée
Rapport des décisions prises par le Maire : Décision n°22/2024 : virement de crédit pour règlement de 9 700.61 € d'intérêts de l'emprunt court terme souscrit auprès du Crédit Agricole et remboursé le 03/12/2024 Décision n°23/2024 : bon pour accord sur devis pour le nettoyage de la vitrerie des bâtiments communaux, pour un montant de 1 069.63 €TTC, par l'Eirl MILON Boris Décision n°24/2024 : bon pour accord sur devis pour la réfection de la berge à la Basse Berge, pour un montant de 2 265.00 TTC, par la Sarl BBF	Dossier n° 2	
Camping : - Vente de la roulotte, pour un montant de 3 500 € TTC - Montant de la location des trois emplacements pour les hébergements insolites sur le camping, pour la saison 2025	Délib. n° 90-03/12-2024 Délib. n° 91-03/12-2024	Approuvée Approuvée
Boulangerie : étude sur la possibilité de remise gracieuse de loyers	Délib. n° 92-04/12-2024	Refusée
Personnel communal : retour sur la commission de gestion du personnel et l'étude des candidatures au poste de responsable de service	Dossier n°5	
Adhésion à la convention cadre unique relative aux missions et services facultatifs du Pôle Emploi Public du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire	Délib. n° 93-06/12-2024	Refusée
Renouvellement du contrat de location des photocopieurs : étude des propositions suite à la mise en concurrence des contrats et choix du prestataire : Toshiba	Délib. n° 94-07/12-2024	Approuvée
Information sur l'avancée du projet de logements séniors à La Charbonnerie	Dossier n° 8	
Information sur le projet de réaménagement de la carrière à Bergeresse	Dossier n°9	

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

Compte-rendu de la commission voirie du 07 décembre 2024	Dossier n°10	
Compte-rendu de la première réunion du COPIL du service commun énergie de la CC Loches Sud Touraine	Dossier n°11	
Questions diverses : a. Projet de l'association PVCT sur un inventaire des arbres remarquables b. Date de la prochaine réunion de conseil municipal : mercredi 29 Janvier 2025	Dossier n° 11	

Fait à Abilly, le 18/12/2024

La secrétaire de séance,
Madame Hélène ROBIN



Le Maire,
Christophe DUJON

